



Communiqué de presse

F3CCFDT/Communiqué n°45/Paris le23/11/2011 à 2h00

Elections professionnelles à France Telecom La CFDT, deuxième organisation syndicale

Avec un taux de participation en hausse (environ 75%), la CFDT conforte ses résultats. Elle devient la deuxième organisation syndicale avec 22 % des voix et la première avec 68 élus dans les comités d'établissement. La CFDT s'affirme toujours à la première place chez les cadres.

Après la plus grande crise sociale qu'ait connue l'entreprise, les salariés ont ainsi manifesté leur volonté de transformation de l'entreprise. En portant leurs exigences, la CFDT a su s'engager. Elle continuera à soutenir la mise en œuvre de nouveaux rapports sociaux et de changements concrets pour les salariés sur leur environnement de travail.

Cette première élection s'inscrit aussi dans le cadre de la nouvelle loi sur la représentativité. Les salariés confortent ainsi la capacité de la CFDT à les représenter et à peser dans l'action comme dans la négociation, y compris dans la branche des télécommunications, où la CFDT reste la première organisation syndicale.